

Le 13 octobre 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 13 octobre 2015 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller
Monsieur Guy Jodoin, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2015-10-128 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 octobre 2015 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. **MOT DU MAIRE**

2015-10-129 **3.** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 octobre 2015 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
6.1	DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2016-2017-2018
6.2	DEMANDE D'INTERVENTION / TELUS 2559007-T1-D01-REV / AUTORISATION DE SIGNATURE

Le 13 octobre 2015

6.3	DEMANDE D'INTERVENTION / TELUS 2569046-T1-D01 / AUTORISATION DE SIGNATURE
6.4	ENDROIT OÙ SIÈGE LE CONSEIL MUNICIPAL / SÉANCES ORDINAIRES / NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2015
7	ADMINISTRATION
7.1	RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE
7.1	GREFFE
7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 628-2 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT – RMH 330
7.1.2	ADJUDICATION DE CONTRAT / COLLECTE ET TRANSPORT DE FEUILLES D'AUTOMNE 2015
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.3	RESSOURCES HUMAINES
7.3.1	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER
7.3.2	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER
7.3.3	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER
7.3.4	SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / MODIFICATION DE CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / CONTREMAÎTRE / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.3.5	SERVICE DES LOISIRS / ENGAGEMENT / BIBLIOTHÉCAIRE
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
12.1	RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2015-10-130 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2015

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2015-10-131 6.1 DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2016-2017-2018

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière pour les exercices financiers 2016-2017-2018 pour une valeur totale de cent quatre-vingt-quatorze millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cents dollars

(194 494 500 \$), dont une valeur imposable de cent quatre-vingt-huit millions soixante et onze mille huit cents dollars (188 071 800 \$).

**2015-10-132 6.2 DEMANDE D'INTERVENTION / TELUS 2559007-T1-D01-REV /
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'AUTORISER la demande d'intervention associée au projet Telus 2559007-T1-D01-REV en vue de la réalisation des travaux sur le territoire de la municipalité selon la demande et les plans fournis.

D'AUTORISER Mme Lily Ducharme, directrice de l'urbanisme, à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande de consentement municipal.

ADOPTÉE

**2015-10-133 6.3 DEMANDE D'INTERVENTION / TELUS 2569046-T1-D01 /
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'AUTORISER la demande d'intervention associée au projet Telus 2569046-T1-D01 en vue de la réalisation des travaux sur le territoire de la municipalité selon la demande et les plans fournis.

D'AUTORISER Mme Lily Ducharme, directrice de l'urbanisme, à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande de consentement municipal.

ADOPTÉE

**2015-10-134 6.4 ENDROIT OÙ SIÈGE LE CONSEIL MUNICIPAL / SÉANCES
ORDINAIRES / NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2015**

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE conformément aux dispositions de l'article 145 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil fixe l'endroit où siège le conseil municipal pour les séances ordinaires des mois de novembre et décembre 2015 au 120, 3^e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil (Québec), J7V 8J5, aux dates suivantes :

10 novembre

8 décembre

ADOPTÉE

2015-10-135 7.1 RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE le Formulaire de l'usage de l'eau potable année 2014 s'inscrivant dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE PRENDRE acte du dépôt du rapport intitulé « Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable » année 2014, préparé et déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley.

ADOPTÉE

2015-10-136

7.1.1 ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 628-2 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT – RMH 330

ATTENDU QUE les municipalités locales ont le pouvoir d'adopter des règlements relatifs au stationnement;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire modifier la réglementation relative au stationnement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 septembre 2015 par monsieur Yves de Repentigny;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE le présent règlement soit adopté :

ARTICLE 1 Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule : « Règlement numéro 628-2 modifiant le règlement numéro 628 - Règlement relatif au stationnement – RMH 330 ».

ARTICLE 2 Modification

Le présent règlement modifie le Règlement n° 628 (Règlement relatif au stationnement – RMH 330) adopté le 14 octobre 2014 en ajoutant à l'ANNEXE « A » Voies publiques où le stationnement est interdit sous les titres :

Odonyme	Côté de la voie de communication	Intervalle
----------------	---	-------------------

Le libellé suivant :

« Avenue Bouthillier	Côté est	Le long de la ligne latérale gauche du lot numéro 1 574 560 à partir de la ligne avant du terrain jusqu'à la ligne arrière du terrain »
----------------------	----------	---

ARTICLE 3 Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

ADOPTÉE

2015-10-137 **7.1.2** **ADJUDICATION DE CONTRAT / COLLECTE ET TRANSPORT DE FEUILLES D'AUTOMNE 2015**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission déposée par Émondage Gabriel Vaillancourt, 48, 3^e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil (Québec), J7V 5P1, pour la collecte et le transport de feuilles d'automne pour l'année 2015, et ce, pour un montant de quatre mille dollars (4 000 \$), plus les taxes applicables.

QUE le maire, M. Michel Bourdeau, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le contrat relatif à la collecte et au transport de feuilles d'automne pour l'année 2015.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2015-10-138 **7.2.1** **LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent cinquante-quatre mille sept cent trente-trois dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (154 733,99 \$).

ADOPTÉE

2015-10-139 **7.3.1** **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER**

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Charles-Alexandre Somlyay au poste de pompier à temps partiel sur appel, au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 15 septembre 2015.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2015-10-140 **7.3.2** **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Jimmy Ray Thompson au poste de pompier à temps partiel sur appel, au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 15 septembre 2015.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2015-10-141 7.3.3 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Éric Braney au poste de pompier à temps partiel sur appel, au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 15 septembre 2015.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2015-10-142 7.3.4 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / MODIFICATION DE CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / CONTREMAÎTRE / AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT la résolution 2015-09-126 relative à la nomination de M. Éric Braney au poste de contremaître au sein du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le contrat individuel de travail de celui-ci;

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

QUE le traitement consenti à M. Éric Braney, soit établi selon les termes et conditions prévus, et ce, rétroactivement au 8 septembre 2015.

QUE la Municipalité autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, la convention à intervenir avec M. Éric Braney;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2015-10-143 7.3.5 SERVICE DES LOISIRS / ENGAGEMENT / BIBLIOTHÉCAIRE

CONSIDÉRANT les besoins au sein du Service des loisirs – division bibliothèque;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise l'engagement du personnel de la bibliothèque municipale en fonction des besoins et des budgets alloués à ces fins.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2015-10-144 12.1 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, le maire, M. Michel Bourdeau, fait rapport sur la situation financière de la Municipalité;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE soit accepté le dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité, de la liste des contrats comportant une dépense de plus de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) et de la liste des contrats comportant une dépense de plus de deux mille dollars (2 000 \$) avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse vingt-cinq mille dollars (25 000 \$);

QUE le texte du rapport du maire soit distribué à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2015-10-145 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 octobre 2015 à 19 h 55.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Jr Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière